

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2014

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE NOMENCLATURE D'ACHATS COMMUNE RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (NACRES).

Le 10 janvier 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

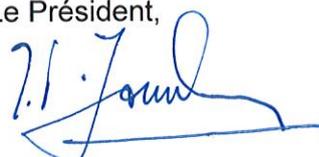
- ⇒ **adopte dans le cadre de la politique d'achat de l'établissement, une nouvelle Nomenclature d'Achats Commune Recherche et Enseignement Supérieur - NACRES (1 fichier joint).**

Dans le cadre de l'objectif de convergence fixé aux opérateurs de recherche, un comité de pilotage réunissant la CPU, le CNRS, l'INSERM, l'IRD et l'AMUE a demandé la mise en place d'une nomenclature d'achat unique et commune aux établissements supports des unités de recherche. C'est ce travail qui a abouti à la production de cette nouvelle nomenclature adaptée au contexte de mixité des acteurs. Parallèlement, la démarche vise à harmoniser les dérivations entre nomenclature d'achats et imputation sur les comptes de comptabilité générale des EPCSP.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 10 janvier 2014

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	30
Nombre de votes pour	30
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable